

PROJET D'ETABLISSEMENT

Validité du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027

MULTI-ACCUEIL ASSOCIATIF LES PETITS CANAILLOUS



Les personnes physiques ou morales qui assurent l'accueil du jeune enfant ont, en outre, pour mission de :

- Veiller à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants qui leur sont confiés ;
- Contribuer à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale ;
- Contribuer à l'inclusion des familles et la socialisation précoce des enfants, notamment ceux en situation de pauvreté ou de précarité ;
- Mettre en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques ;
- Favoriser la conciliation par les parents de jeunes enfants de leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales ;
- Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces principes sont issus de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, prise par arrêté le 23 septembre 2021. Cette dernière devient opposable aux établissements d'accueil de jeunes enfants à compter de septembre 2022.

Le code de la santé publique prévoit en effet que les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'établissement décrivant les modalités de fonctionnement qui en garantissent l'adhésion et qui comprend à minima les éléments suivants :

- 1-Un projet éducatif qui décrit les valeurs et engagements de l'équipe,
- 2-Un projet social qui décrit les caractéristiques de l'environnement sur lequel est implanté de la structure,
- 3-Un projet d'accueil qui décline les actions mises en œuvre pour répondre aux besoins des enfants, familles et équipe encadrante.

La Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil départemental se sont associés afin de fournir aux gestionnaires d'établissement d'accueil de jeunes enfants un modèle de projet d'établissement mis à jour.

Afin de faciliter le travail partenarial, l'utilisation de ces documents revêt un caractère **obligatoire** dans le département des Alpes Maritimes et sera actualisé au moins une fois tous les 5 ans, avec la participation du personnel :

1.Présentation de l'établissement ou du service

1.1-Présentation de l'établissement ou du service d'accueil et du gestionnaire

1.1.1-Identification de la structure

- Nom de la structure : Multi accueil Les Petits Canaillous
- SIRET : 351 889 118 000 29
- Statuts : Association loi 1901
- Adresse : 21 traverse du Barri, 06560 Valbonne
- Téléphone : 04 93 95 83 73
- Mail de l'établissement : contact@les-petits-canaillous.fr

1.1.2-Identification du gestionnaire :

- Nom de la structure gestionnaire : Multi accueil LES PETITS CANAILLOUS
- SIREN : 351 889 118
- Statuts : Association Loi 1901
- Adresse : 21 traverse du Barri – 06560 - VALBONNE
- Téléphone : 04 93 95 83 73
- Mail : contact@les-petits-canaillous.fr

1.2-Caractéristiques de l'établissement ou du service d'accueil et du gestionnaire

Le Multi Accueil « **LES PETITS CANAILLOUS** », est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle a reçu son agrément d'ouverture le 4 avril 1989 et fêté ses trente ans d'existence en 2019. Elle doit sa longévité à l'investissement des parents bénévoles.

Elle a pour objectif d'accueillir les enfants de 2 ½ mois à 4 ans.

Sont adhérents de l'association, tous les parents des enfants inscrits dans cette structure. Elle est gérée par un Conseil d'Administration élu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a lieu obligatoirement 1 fois par an dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable. Ce Conseil d'Administration est représenté par la dirigeante qui agit par délégation. L'association est placée sous la responsabilité de la Présidente et de la Dirigeante.

1.2.1-Type et catégorie d'établissement correspondante : Petite Crèche (20 places)

<input type="checkbox"/> Crèche collective	<input type="checkbox"/> Jardin d'enfants	<input type="checkbox"/> Crèche familiale
<input type="checkbox"/> Micro-Crèche : inférieur ou égal à 12 places <input type="checkbox"/> Petite crèche : entre 13 et 24 places <input type="checkbox"/> Crèche : entre 25 et 39 places <input type="checkbox"/> Grande crèche : entre 40 et 59 places <input type="checkbox"/> Très grande crèche : supérieur ou égal à 60 places	<input type="checkbox"/> Petit Jardin d'enfants : inférieur ou égal à 24 places <input type="checkbox"/> Jardin d'enfants : entre 25 et 59 places <input type="checkbox"/> Grand jardin d'enfants : supérieur ou égal à 60 places	<input type="checkbox"/> Petite crèche familiale : inférieur à 30 places <input type="checkbox"/> Crèche familiale : entre 30 et 59 places <input type="checkbox"/> Grande crèche familiale : entre 60 et 89 places

1.2.2-Nature de l'accueil :

- Régulier
- Occasionnel
- Urgence

- Parental
- Saisonnier ou ponctuels (dans la limite de 210 jours par an et 150 jours consécutifs)

2-Le Projet éducatif



CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Les valeurs portées par l'équipe de la structure garantissent à l'enfant et sa famille un accueil de qualité

1- RECONNAITRE ET DONNER SA PLACE A LA FAMILLE :

En tant que professionnelles de la petite enfance, **nous avons conscience d'intervenir dans une relation parent/enfant forte où les parents sont les premiers éducateurs et les premières figures d'attachements affectives.**

« La famille c'est l'enfant et son entourage lié par la notion de "vivre ensemble" dans le partage et la transmission d'une histoire commune, des sentiments, des responsabilités, des valeurs... » C'est pourquoi, il est essentiel pour nous d'établir une relation de confiance, basée sur de nombreux échanges avec les familles. Ces derniers nous permettent de comprendre le contexte dans lequel évoluent les enfants et les choix éducatifs des parents. Ainsi, nous pouvons apporter des réponses cohérentes et complémentaires avec les orientations éducatives des familles. Enfin, créer un lien entre les deux lieux de vie de l'enfant (et leurs différents acteurs), permet de lui donner un sentiment de sécurité et de continuité. En créant ces passerelles qui nous relient (famille et multi accueil), nous aidons l'enfant à se construire et à construire son histoire.

2- CREER UN CLIMAT SECURISANT PERMETTANT AUX ENFANTS DE TROUVER DES REPERES AFFECTIFS :

C'est en respectant l'enfant et sa famille que nous l'aidons à se sentir en confiance et à trouver sa place.

En effet, lorsqu'un enfant entre dans un multi accueil, il porte déjà son histoire (ses relations avec ses parents, sa place dans la fratrie, son éducation, sa culture...). Il vit aussi selon certains rythmes (sommeil /veille, repas, apprentissages...) et avec des personnes qui lui sont chères (sa famille).

Nous ne pouvons pas ignorer ces particularités qui sont les siennes et qui en font un être différent des autres, unique. Cette attention particulière nous permet alors, de le comprendre, de faciliter son adaptation et de l'accompagner dans son développement.

Pour grandir et évoluer de manière sereine l'enfant doit se sentir en confiance avec les adultes qui l'accompagnent. Il a aussi besoin de **repères personnels** au sein du groupe et de ses différents lieux de vie afin de se sentir reconnu en tant qu'individu et de pouvoir y prendre sa place.

C'est pourquoi nous nous attachons à lui montrer quotidiennement et de multiples façons, qu'il est important à nos yeux et à personnaliser certains espaces.

3- ACCOMPAGNER L'ENFANT VERS UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE :

Parce que **l'enfant grandit et acquiert de nouvelles capacités**, il apprend petit à petit à faire seul. Pour s'adonner à ces nouvelles expériences, il a besoin d'un environnement qui favorise l'autonomie tout en étant sécurisant. Cette marche vers l'indépendance nécessite du temps, des repères (affectifs et spatiaux- temporels), des exemples, des encouragements et de l'aide. **L'adulte fait confiance à l'enfant**, il est présent et attentif mais le laisse prendre des risques (mesurés) afin qu'il puisse découvrir ses propres capacités et limites. Nous devons aussi nous appuyer sur nos observations afin de ne pas mettre les enfants en difficulté. Il est en outre important de souligner et de comprendre que **de nombreux apprentissages prennent sens en présence des parents**. L'enfant a d'abord besoin de l'incitation, de l'encouragement, de la **reconnaissance et de la satisfaction de ses parents pour continuer à grandir**. La maison est parfois un lieu plus sécurisant pour faire certaines premières expériences (sevrage, diversification de l'alimentation, premiers pas, propreté, etc.) C'est pourquoi certaines acquisitions ne seront abordées en multi-accueil que lorsqu'elles auront été vues à la maison avec les parents, premiers éducateurs.

4- LA MOTRICITE LIBRE :

Aux Petits Canailous est pratiquée la motricité libre. Les transats sont utilisés le moins possible, la position allongée sur le tapis est favorisée. Cela permet aux bébés de découvrir l'environnement, d'expérimenter ses sensations. Ses mains et ses pieds sont mobiles, sa colonne vertébrale n'est pas sollicitée. C'est à la fois le point de départ de ses acquisitions et la position la plus reposante pour l'enfant. A sa disposition, des petits objets simples et légers, les sons et mouvements de la vie quotidienne autour de lui...Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore le contrôle pour lui-même. Ainsi chaque enfant évolue selon ses capacités, selon son propre rythme.

5- AIDER L'ENFANT A TROUVER SA PLACE DANS LA COLLECTIVITE ET SE SOCIALISER :

En fréquentant la collectivité l'enfant prend conscience qu'il n'est pas l'unique centre d'intérêt de son entourage. Il découvre un autre type de relation (celle avec ses pairs), ses avantages, ses intérêts et ses contraintes. Cette prise de conscience passe par **l'intégration des règles et l'acceptation de la différence**.

En se confrontant à la vie en société, l'enfant apprend le respect de l'autre (de son individualité, de son corps et de ce qui lui appartient etc.). Nous l'aidons à développer ses différents moyens de communication pour tenter de gérer ses désirs, de les confronter à ceux des autres et **vivre la frustration**.

Nous souhaitons aussi sensibiliser les enfants au partage des richesses de chacun (matérielles et personnelles). Notre objectif est de leur faire prendre conscience qu'il est enrichissant d'échanger tout en respectant les limites de l'autre.

C'est à nous de porter et de faire vivre les règles de la vie en collectivité tout en montrant comme il peut être agréable de vivre ensemble et de partager de bons moments. Et ceci sans pour autant se perdre en tant qu'individu.

Le respect de l'autre et de ses différences est une notion que toute l'équipe porte et soutient. Nous avons conscience qu'il est « absolument nécessaire à toute organisation sociale ». C'est la raison pour laquelle nous avons introduit cette valeur dans les autres points du projet éducatif.

6- L'EMOTION :

« La perception d'une stimulation extérieure génère une sensation puis une réaction spontanée, individuelle et transitoire qui traduit l'émotion ressentie. »

Tout en considérant les émotions de chacun, notre objectif est d'aider l'enfant à identifier ses émotions et celles des autres, puis de lui proposer des outils afin de les exprimer.

Cette notion est une question quotidienne et très en lien avec la socialisation de l'enfant. Une part importante du travail des professionnelles consiste à verbaliser ses intentions et ses actes auprès de l'enfant afin de favoriser l'écoute et développer la capacité de chacun à s'exprimer. Il est important de pouvoir nommer les personnes, les choses mais aussi les actes, les sentiments, les émotions. Ce partage des expériences vécues par l'enfant lui permet de comprendre et de se comprendre. Cela renforce aussi son sentiment de sécurité avec l'assurance que l'adulte est un témoin bienveillant et, au besoin, contenant.

7- PERMETTRE L'INTEGRATION DE L'ENFANTS PORTEUR DE HANDICAP :

Parce que nous considérons **que l'une des missions essentielles de notre multi-accueil est d'être avant tout un lieu d'intégration sociale où le droit à la différence est respecté**, il

nous paraît évident de permettre l'intégration d'enfants porteurs de handicap au sein de notre structure.

Nous avons donc réfléchi à nos moyens et nos capacités à accueillir un enfant porteur de handicap.

De manière générale, il sera accueilli avec sa famille comme tous les autres enfants.

Mais pour l'accompagner au mieux, nous souhaitons **travailler en étroite collaboration avec sa famille et les professionnels de la santé qui l'accompagnent** (psychologue, pédiatre, kinésithérapeute, orthophoniste, etc.)

Cette exigence a bien entendu, pour premier objectif de rendre le temps passé par l'enfant au multi-accueil le plus agréable et enrichissant possible.

Cet accueil nécessitant une attention et une présence plus particulière, nous ne pouvons pas accueillir (pour des raisons d'encadrement) plus de deux enfants porteurs de handicap en même temps

8- LA BIENVEILLANCE :

« C'est l'intention désintéressée de considérer chacun dans son histoire, sa culture et ses valeurs avec respect et empathie, sans jugement, pour favoriser le bien-être et l'épanouissement de tous. ».

Cette valeur nous a également permis de réfléchir sur notre façon de communiquer auprès des enfants, en appliquant la verbalisation positive, l'équipe utilise le plus souvent possible la forme positive à la forme négative (parle doucement/ne crie pas, marche/ ne court pas ...).

Nous nous sommes également interrogées sur la prise en compte des besoins, des rythmes et des envies des enfants. Même si cela était déjà fait, l'équipe offre encore plus de souplesse quant au rythme des enfants. Ils peuvent choisir eux-mêmes de manger au 1^{er} ou 2^e service, de même que pour le moment de sieste et du goûter. En leur offrant plus de choix, les enfants sont moins frustrés et nous remarquons vraiment un changement dans leur comportement, ainsi les journées sont plus sereines. C'est pour cela, que nous avons choisi de mettre en place l'itinérance ludique, par cette nouvelle action éducative, l'équipe laisse le choix aux enfants (choix dans les activités et dans la professionnelle avec qui ils ont envie de jouer chaque jour), en évitant donc de faire des groupes fermés, petits et grands sont mélangés.

Nous cherchons également à responsabiliser les enfants ; l'équipe valorise chaque jour les actions des enfants envers les autres enfants (distribution des gobelets d'eau, des bavoirs, des gants ... par un enfant à tout le groupe d'enfants, aider les enfants à enfiler un manteau ou mettre des chaussures, aide pour pousser le chariot du goûter ou encore installer les lits dans le dortoir, mettre les doudous de chaque enfant sur les lits...).

Avec les familles, nous cherchons aussi à être le plus bienveillant possible en respectant la culture de chacun, en proposant des repas sans protéines, sans viande, sans porc, sans poisson ou en accordant du temps à chaque famille lors des transmissions, des cafés des parents, événements festifs...

9- L'ART :

« L'Art laisse le choix des procédés et des techniques de productions et de créations favorisant la liberté d'exprimer ses émotions en faisant appel aux sens et à l'imagination ».

A travers cette valeur, nous faisons découvrir aux enfants les différents arts, aux moyens d'activités : Peinture, poterie, musique, danse, théâtre d'ombres, cuisine... Un intervenant musical se mobilise quand il est disponible afin de proposer des séances d'éveil musical aux enfants. Il leur propose aussi différents instruments, de ce que nous pouvons proposer à la crèche. Toute participation de la part des familles à la vie de la crèche est la bienvenue, ils peuvent venir proposer un atelier aux enfants, selon leurs compétences. Poterie, comptine, dessin, guitare, violoncelle, chansons dans d'autres langues, atelier d'anglais...

10- L'INTERCULTURALITE ou LES DIFFERENCES :

Aux Petits Canaillous, nous nous enrichissons de nos différences, en associant l'interaction, l'échange et le partage dans le respect des identités culturelles pour tendre vers l'interculturalité. Notre perception individuelle et collective permet à nos normes d'évoluer afin d'accepter et respecter les différences, sources d'enrichissement. Nous souhaitons ainsi encourager le partage, l'acceptation, l'éveil et la socialisation. Afin de pouvoir accueillir chaque enfant et chaque famille avec ses différences, nous acceptons d'avoir à adapter nos pratiques professionnelles. Nous individualisons notre approche pour apporter des réponses particulières à des problématiques et des situations variées : physiques, culturelles, familiales, alimentaires, sociales, professionnelles, d'acquisition, de handicap...

11- L'ENVIRONNEMENT :

Aux Petits Canaillous, l'environnement c'est sensibiliser l'enfant et son entourage à agir pour préserver et respecter l'ensemble des éléments qui constituent son cadre de vie.

Accompagner l'enfant et son environnement dans la découverte du monde et toutes ses particularités, pour apprendre à vivre ensemble et prendre conscience de l'extérieur.

Nous pensons qu'il est important de travailler cette notion dès le plus jeune âge, au travers de petites actions simples comme ne pas trop servir les enfants lors des repas, demander aux plus grands s'ils ont envie d'être resservi et leur apprendre à ne pas en redemander s'ils n'en veulent plus afin d'éviter le gaspillage, trier les déchets, proposer des activités avec du matériel recyclé... Lors des transmissions faites aux familles nous leur expliquons les actions menées dans la structure afin que cela les sensibilise également.

Nous proposons occasionnellement des sorties dans la nature, la crèche étant entourée d'espaces verts. Les enfants les plus grands peuvent aider les professionnelles à apporter le verre dans les poubelles de tri sélectifs, situées pas loin de la structure ou encore aller avec elles acheter le pain à la boulangerie, poster une lettre...

12- LE SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE :

Accueillir des enfants passe avant tout par l'accueil de chaque famille. La qualité du dialogue qui se met en place avec les parents nous permet de trouver chaque jour le bon ajustement auprès de l'enfant. Nous nous appuyons en effet sur ces échanges pour remplir notre rôle de professionnel. Réciproquement, cela nous permet d'apporter un soutien à la parentalité. Soutenir les parents dans leur rôle éducatif passe par l'encouragement de l'investissement de chacun dans le processus de confier/accueillir, la valorisation des compétences parentales et la restitution aux familles, par les professionnels, de ce que vit l'enfant à la crèche. D'où l'importance de développer la participation des parents au sein des Petits Canaillous. Chaque année les Petits Canaillous s'engagent dans le soutien à la fonction parentale en collaboration avec la CAF et les REAAP06, au travers de différents thèmes.

L'objectif étant d'accompagner et de soutenir les parents dans leur rôle de parent, en travaillant ensembles par le biais de différentes actions.

En 2017 : Le rôle des parents dans la relation fraternelle,

En 2018 : Sommes-nous les mêmes parents d'une fille ou d'un garçon?

En 2019 : Comment laisser la place à la fonction paternelle dès la petite enfance?

En 2020 : Comment sensibiliser les parents aux risques des écrans sans nier leur fonction éducative ?

En 2021 : En dépit des bouleversements dus à la COVID 19, accompagner la parentalité pour soutenir les familles en devenir

En 2022 : Construire sa parentalité

Nous proposons des soirées thématiques avec le psychologue de la structure sur des thèmes identifiés par l'équipe ou demandés par les familles; ainsi que des temps d'échange plus informels entre équipe et famille. C'est aussi le moyen pour l'équipe de continuer à se former, de se questionner sur de nouvelles pratiques et de sensibiliser les familles au quotidien par le biais de cafés des parents, de festivités à thème, de sorties et de développer notre partenariat en faisant

connaître nos actions sur la commune... Pour inclure les familles au sein de la crèche nous organisons divers ateliers permettant le partage entre parents, enfants et professionnelles.

13- LE TRAVAIL D'EQUIPE :

Nous considérons le travail d'équipe comme étant une réelle richesse dans notre profession. En effet, il est source de motivation, il peut aussi être une ressource, un soutien professionnel pour chacun d'entre nous. Notre équipe est composée d'une **dirigeante d'association**, d'une **éducatrice de jeunes enfants directrice du multi accueil**, d'une **auxiliaire de puériculture directrice adjointe du multi accueil**, d'une deuxième auxiliaire de puériculture en continuité de direction, d'une **auxiliaire petite enfance**, de deux **animatrices d'activités** et d'une **intervenante technique**. Nos expériences et nos compétences sont donc diverses et complémentaires. Par le biais de nombreux échanges, nous tirons profit de cette pluridisciplinarité car elle permet d'accueillir les enfants et leur famille d'une façon plus **cohérente et complète**.

14- L'ACCUEIL DE STAGIAIRES :

Nous pensons que former nos futurs collègues et leur permettre de faire « l'expérience de la petite enfance » fait entièrement partie de nos missions. L'œil neuf que des stagiaires posent sur nos pratiques ainsi que le lien avec les organismes de formation sont enrichissants pour notre équipe éducative ; cela permet de relancer les réflexions pédagogiques et de faire évoluer constamment notre conception de l'accueil du jeune enfant.

Un référent sera nommé, il l'accompagnera le stagiaire dans son cheminement et le formera. Des temps seront organisés régulièrement pour évoquer le stage et son évolution ainsi que pour exprimer le ressenti de chacun.

Afin de sécuriser les enfants et les parents, l'arrivée et le départ d'un stagiaire est toujours annoncé quelques jours à l'avance, mais il est aussi préparé et suivi.

2-Projet social

2.1-Les caractéristiques du territoire d’implantation de la structure

2.1.1-Les caractéristiques du lieu d’implantation de la structure

Le multi accueil associatif « LES PETITS CANAILLOUS » accueille des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans de 8h00 à 18h15. Actuellement, la crèche dispose de 15 places en journée et 5 places le matin.

Il est situé en milieu urbain, sur la commune de Valbonne, dans le quartier de Garbejaire. La ville de Valbonne, à l’ouest des Alpes-Maritimes, fait partie de La Communauté d’Agglomération Sophia Antipolis qui compte à ce jour 16 communes : Antibes, Le Bar-sur-Loup, Biot, Caussols, Châteauneuf-Grasse, La Colle-sur-Loup, Courmes, Gourdon, Opio, Roquefort-les-Pins, Le Rouret, Saint Paul, Tourettes-sur-Loup, Valbonne, Vallauris, Villeneuve-Loubet. Entourée des villages de Roquefort les Pins, Le Rouret, Biot et Mouans Sartoux, Valbonne est située à 200 mètres d’altitude et a une superficie de 19 km² (soit 0.44% du département).

□ Etablissements d’accueil 0 – 6 ans :

5 multi-accueils municipaux pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans sont implantés sur la commune de Valbonne :

L’île verte : 31 places de 7h45 à 18h15

Multi-accueil Garbejaire : 42 places de 7h45 à 18h15

Multi-accueil Village/Daudet : 22 places de 8h-18h (fermée le mercredi)

Multi-accueil Halte Garbejaire : 20 places de 8h-17h30 (8h-12h le mercredi)

Multi-accueil Familial : 11 places (7h-19h)

Le jardin d’enfants municipal accueille 15 enfants de la commune âgés de + de 2 ans de 8h00 à 18h00 (8h-12h le mercredi).

Les accueils collectifs de la municipalité disposent donc de 141 berceaux.

□ Assistantes maternelles :

Une soixantaine d’assistantes maternelles est recensée dans la commune, dont 25 ayant un agrément pour 4 enfants, 28 ayant un agrément pour 3 enfants, 6 ayant un agrément pour 2 enfants et une assistante maternelle ayant l’agrément pour accueillir 1 enfant.

Le Relais Petite Enfance est situé à proximité de la crèche les « Petits Canailous » à Garbejaire.

Les Assistantes Maternelles peuvent donc accueillir 197 enfants Valbonnais ou d’autres communes.

□ Ecoles maternelles et élémentaires :

La ville de Valbonne compte 4 écoles maternelles et 4 écoles élémentaires (Daudet, Garbejaire, Sartoux et Ile verte).

□ Accueil de Loisirs et Accueil périscolaire :

Le service Jeunesse de Valbonne propose un accueil de Loisirs sans hébergement pour les enfants de 3 à 12 ans le mercredi et pendant les vacances scolaires.

La Ferme Bermond (vacances scolaires, mercredi, soirée de 16h à 19h, samedi et week-end)

Le Moulin des Moines (vacances scolaires, mercredi, soirée de 16h à 19h, samedi et weekend end)

L'île verte jeunesse (vacances scolaires, mercredi, soirée de 16h à 19h, samedi et weekend end)

□ Autres lieux d'éveil et de socialisation :

La ludothèque « L'île aux Trésors », est un lieu d'animation et de prêt de jeux pour les enfants de 0 à 16 ans. La ludothèque est partenaire de l'événement « Les enfantillages » organisé par la ville de Valbonne, et organise la fête des Jeux.

La médiathèque communale permet à toutes personnes de consulter et d'emprunter des livres, CD, DVD... Ils organisent des spectacles et activités destinés aux petits comme aux grands.

LE LAEP Lieu Accueil Enfants Parents : a vu le jour en novembre 2019. Les PETITS CANAILLOUS sont associés avec la ville de VALBONNE. Ils sont accueillants au LAEP tous les 15 jours en binôme avec un agent de la commune.

Le centre culturel associatif ALMA : ALMA est une association qui œuvre pour promouvoir l'action culturelle, l'ouverture sur l'environnement local, la mise en place de projets éducatifs et l'expression artistique. Elle propose différentes activités tel que le cinéma, le théâtre, l'écriture, la radio, le journalisme, la photo...

Les associations : La commune de Valbonne soutient plus d'une cinquantaine d'associations culturelles, sportives et à caractère social très varié.

Maison jeunesse et culture : Elle propose de l'éducation populaire, des animations socioculturelles et un foyer de jeunes travailleurs.

□ Structures de Proximité :

Organismes médicaux-sociaux pour la petite enfance :

Le service de protection maternelle infantile (PMI) : de la consultation prénatale au choix d'un mode de garde en passant par des activités d'éveil pour les jeunes enfants, une équipe pluridisciplinaire (médecins, sage-femme, puéricultrices, infirmières, éducatrices de jeunes enfants, psychomotriciens, psychologues....) est aux cotés des familles (parents, parents isolés, enfants et adolescents) pour tout ce qui touche à la santé.

Espace Santé les Lucioles : centre de soins et de rééducation qui propose également des ateliers, des conférences, des temps d'échange pour accompagner les familles.

Equipements sportifs :

Valbonne Sophia Antipolis propose des aménagements favorisant la pratique d'activités sportives. Au total, quarante-deux installations sportives, offrant un vaste choix de pratiques sont disponibles sur le territoire de la commune pour les habitants :

- * terrains de pétanque, de tennis, de basket, de volley-ball, de beach volley, de handball
- * piste d'athlétisme, parcours de santé, stades,
- * piscines et complexe aquatique,
- * terrain et rampe de skate, parcours de bicross,
- * mur d'escalade,
- * dojo, salle de boxe, salle de musculation
- * gymnase
- * salle d'expression

Gérées et entretenues par le Service Municipal des Sports, ses installations sont à la disposition de toutes les associations sportives mais également des entreprises pour leurs salariés, sur base de réservation auprès du Service Municipal concerné.

Equipements culturels:

Le conservatoire à Rayonnement Communal : Il est implanté à Valbonne/Sophia-Antipolis.

C'est un établissement classé par la Ministère de la Culture et de la Communication. A ce titre, il délivre un enseignement dont le contenu est défini dans le Schéma d'Orientation Pédagogique de la Musique, qui est harmonisé sur l'ensemble du Territoire National. Il peut accueillir 480 élèves encadrés par une trentaine de professeurs.

La médiathèque : Située près de la structure, l'équipe et les enfants vont y découvrir ponctuellement de nouveaux livres, assistent aux spectacles organisés (théâtre, contes, jeux libres, ateliers lectures ...)

Deux Salles de cinéma : Ils sont gérés par des Associations, « Les Visiteurs du soir » au Pré des Arts, et « l'Alma » au CIV. Ils proposent une programmation éclectique pour tous les publics.

La salle du pré des arts : Accueille de nombreuses manifestations culturelles, spectacles, associations.....C'est là que se déroule la Manifestation ENFANTILLAGES fin novembre, pour acter la journée des Droits de L'Enfant. LES PETITS CANAILLOUS sont partenaires et acteurs de cette journée tous les ans.

La ludothèque « l'île aux trésors » : La ludothèque met à disposition des enfants et adolescents de nombreux jeux et propose des animations. Les locaux étant situés sur la place Méjane, les enfants accueillis aux « PETITS CANAILLOUS » profitent des prestations de la ludothèque une fois par semaine.

Aires de jeux et squares : Des aires de jeux adaptées aux enfants sont installés à proximité immédiate de la Place Méjane (place centrale du quartier) ainsi que de nombreux squares et espaces verts.

REAAP : LES PETITS CANAILLOUS participent à toutes les actions (projets, réunions) en lien avec la CAF, la Commune, le Département.

L'escale – MJC : (maison de la jeunesse et de la culture) assure l'animation de la vie locale dans des domaines variés (culture, loisirs, familles, parentalité, insertion, accès aux droits...)

2.1.2-Les caractéristiques socio-démographiques et économiques de la population

Aujourd'hui, on compte 2230 entreprises sur le parc de SOPHIA-ANTIPOLIS, 36300 salariées (dont plus de 42% travaillant dans les technologies de l'information), 5 000 étudiants, 4000 chercheurs du secteur public.

Sophia Antipolis est une technopole internationale, qui a su attirer de nombreuses entreprises à capitaux étrangers (10% des entreprises du Parc). La technopole regroupe 63 nationalités. De ce fait, de nombreuses familles étrangères viennent s'installer sur la commune (11% des personnes habitants à Valbonne sont des étrangers). Les deux tiers des emplois de l'agglomération sont occupés par des actifs résidant dans la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis. (Source CASA) 4708 femmes et 4627 hommes âgés de 15 ans et plus habitent Valbonne. (Source INSEE) Le taux de chômage à Valbonne reste faible par rapport à la moyenne en France : 7.5 % de chômage en 2018. 5418 Valbonnais âgés de 15 et plus travaillent. Parmi eux, 50% travaillent sur Valbonne, 45% travaillent dans une autre commune du département et 5% en dehors du département, ou à l'étranger. 55% des femmes habitant à Valbonne travaillent, soit 2585 femmes. Parmi les femmes exerçant une activité professionnelle, 70% travaillent à temps complet (soit 1833), et 30 % (752) travaillent temps partiel. Les secteurs d'activité les plus développés sur la commune de Valbonne sont : commerce, transport, services divers 61,8 %, et Administration publique, enseignement 19 ,3%

L'évolution du niveau de vie suit la tendance du département (à la hausse). On note une forte augmentation de la création d'entreprises individuelles depuis 2008 du à l'application du nouveau régime de l'auto-entrepreneur. (Flexibilité des horaires des parents, plus de stress....)

INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES :

Nombre d'habitants	:	13 539 en 2021
Nombre d'enfants < 6 ans	:	629
Nombre d'enfants < 4 ans	:	365

Le multi-accueil « Les Petits CanailloUS » est situé dans le quartier populaire de Garbejaire, qui se trouve au cœur de la technopole de Sophia-Antipolis. Le multi-accueil « Les Petits CanailloUS » se situe dans un quartier calme et isolé, entouré d'espaces verts (la plupart du temps interdits aux voitures). De conception récente, le quartier Garbejaire a été construit sur le modèle et dans l'esprit des villages avec un centre de vie, une place

centrale et des moyens d'accès piétons sécurisés et des chemins balisés. Plusieurs commerces ruraux, associations, mais aussi la Ludothèque, des aires de jeux adaptées aux enfants sont installés à proximité immédiate de la Place Méjane (place centrale du quartier), permettant ainsi au personnel encadrant d'organiser des sorties variées avec les enfants, sans risque.

L'emplacement géographique est stratégique car l'établissement est accessible à la fois par les habitants de la commune ou du quartier mais également par les personnes travaillant sur la Technopole de Sophia Antipolis.

Les actifs de Sophia Antipolis apprécient le fait qu'une structure d'accueil de jeunes enfants, proposant des places aux familles non Valbonnaises, existe à proximité de leur lieu de travail. Il est possible d'accéder aux Petits Canaillous à pieds pour les familles habitant le quartier de Garbejaire, mais également en bus pour celles qui vivent aux alentours et qui ne sont pas véhiculées.

2.2-L'intégration de la structure à son environnement et le maillage avec l'offre de service de ses partenaires

L'équipe du multi accueil associatif « les petits canaillous » travaille régulièrement en collaboration avec des intervenants extérieurs :

-**Le Pédiatre Jean-Claude PICAUD, Référent Santé Accueil Inclusif** (visites de rentrée et suivi trimestrielles des enfants accueillis, rédaction des protocoles médicaux, formation annuelle de l'équipe éducative, élaboration des PAI (Protocoles d'Accueil Individualisé)

-**Le psychologue Jean-Marc SASSO** (régulations et/ou analyses des pratiques professionnelles, soirées thématiques avec les familles et/ou l'équipe pour échanger et répondre aux questionnements)

-**L'intervenant musical, MARFEUIL Nicolas**, en fonction de ses disponibilités pour animer des ateliers sur l'éveil musical et développer leur créativité.

La structure est aussi en lien avec **la ludothèque**, dans laquelle les enfants de la structure sont accueillis une fois par semaine ainsi que **la médiathèque**.

Une collaboration avec le **RPE, Relais Petite Enfance** et le multi-accueil a aussi été mise en place (prêt de local, Informations aux familles, Temps d'information trimestriel aux assistantes maternelles).

L'association peut aussi travailler en lien avec le **centre de PMI** de Garbejaire, lieu d'écoute et de ressource en cas de difficultés rencontrées avec un enfant ou une famille.

Chaque année, nous accompagnons les enfants au passage à l'école, en lien avec les directrices des maternelles, en organisant des visites en matinée durant le mois de juin. Les écoles concernées sont celles où les enfants iront à la rentrée. Ces temps se définissent par un temps de jeu dans la classe et le temps de la récréation. Ils s'ajoutent aux visites que font les parents individuellement avec leurs enfants.

2.3-Les modalités de participation des familles

2.3.1-Participation des familles à la vie de la structure

Objectif pédagogique	Descriptif de l'action	Impact attendu sur les enfants et/ou leurs familles	Fréquence	Modalités d'information et d'évaluation des actions mise en place
Egalité filles/garçons	Sommes-nous les mêmes parents et les mêmes professionnelles avec une fille et un garçon ?	Evolution des mentalités	En continue	Trimestrielles
La place du père	Activités sportives avec le papa et les professionnelles	Papa acteur dans la vie à la crèche (non spectateur)	Ponctuelle	Nombre de papas présents
L'utilisation des écrans	Apprendre à jouer avec des jeux	Prendre du plaisir à jouer (jeux de société, construction;;;)	En continue	Retours des familles

L'Association « LES PETITS CANAILLOUS » est représenté par un Conseil d'Administration, formé d'au maximum 6 membres. Il est constitué de parents bénévoles élus par les familles lors de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ses missions sont les suivantes :

- développer la vie associative
- contribuer à la rédaction et au suivi du Document Unique pour préserver la Santé des salariées au Travail
- participer aux négociations avec les partenaires extérieurs
- renforcer l'équipe encadrant les enfants en cas de manque d'effectifs
- soutenir la gestion des ressources humaines
- organiser les événements festifs en complément de l'équipe
- gérer les travaux de réfection nécessaires au local

Il se réunit environ une fois tous les deux mois. Ces réunions permettent à la Direction de rendre compte du fonctionnement et des difficultés identifiées, des orientations éducatives et pédagogiques prises, de l'organisation globale et des évolutions envisagées. Le Conseil d'Administration participe aux décisions générales et a le devoir de les faire appliquer. Il peut également proposer lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des changements dans les statuts ou dans le règlement de fonctionnement. Il délègue une partie de ses pouvoirs à La Dirigeante qui assure la gestion quotidienne.

Les familles s'investissent dans le MULTI ACCUEIL :

- Elles prennent part à l'Assemblée Générale Ordinaire en votant pour l'approbation du rapport moral et financier, choisissent une valeur qui sera soutenue prioritairement toute l'année
- Elles assistent aux réunions de rentrée, choisissent les thématiques abordées avec le psychologue Jean-Marc SASSO, le sommeil, l'alimentation, l'agressivité ...tous les trimestres
- Elles participent aux travaux pour la réfection de la structure environ 3 samedis matins par an

- Elles accompagnent aux sorties à la demande de l'équipe, Médiathèque, pique-niques
- Elles partagent les moments de convivialité pendant les événements festifs qui rythment notre calendrier
- Café des parents de 8H30 à 9H30 : échanges entre familles, avec les professionnelles.

2.3.2-Actions de soutien à la parentalité proposées

Objectif pédagogique	Descriptif de l'action	Impact attendu sur les enfants et/ou leurs familles	Fréquence	Modalités d'information et d'évaluation des actions mise en place
Egalité filles/garçons	Eviter les stéréotypes (voitures=garçons/poupées=filles/bleu=garçon/rose=filles etc...	Construction d'une éducation commune	En continue	Trimestrielles
La place du père	Temps d'échanges papa et psychologue (homme et papa) sans présence féminine.	Développer le lien père ou référent paternel/enfant dès la petite enfance	3 fois/an	Taux de présence
Dangerosité des écrans	Ne pas diaboliser ni nier son utilisation mais savoir gérer cet outil	Prendre du plaisir à jouer seul ou en famille	En continue	Retours des familles

2.4-Les dispositions prises pour permettre à des familles rencontrant des situations particulières d'être accueillies dans la structure

2.4.1-Les modalités pour faciliter l'accueil des enfants de familles en situation d'insertion sociale ou professionnelle

Afin de permettre l'accès à un mode de garde aux familles engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, nous les accueillons sans condition de ressource ni **obligation d'être actif**.

Conformément à la réglementation de la CAF nous appliquons un tarif qui prend en compte les ressources et la composition de la famille.

Nous proposons aussi des accueils occasionnels qui permettent à ces familles d'honorer des rendez-vous professionnels ou autres.

La structure fait aussi preuve de flexibilité quant à la « modularité » des contrats signés avec les familles ; avec la possibilité de réduire ou d'augmenter (en fonction des places disponibles) le temps de présence des enfants.

2.4.2-Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique

Parce que nous considérons **que l'une des missions essentielles de notre multi-accueil est d'être avant tout un lieu d'intégration sociale où le droit à la différence est respecté**, il nous paraît évident de permettre l'intégration d'enfants porteurs de handicap au sein de notre structure.

Nous avons donc réfléchi à nos moyens et nos capacités à accueillir un enfant porteur de handicap.

De manière générale, il sera accueilli avec sa famille comme tous les autres enfants. Mais pour l'accompagner au mieux, nous souhaitons **travailler en étroite collaboration avec sa famille et les professionnels de la santé qui l'accompagnent** (psychologue, pédiatre, kinésithérapeute, orthophoniste, etc.) sur la base **d'un projet d'Accueil Individualisé, Inclusif et Adapté**, avec le concours de notre **Référent Santé**, en la personne **du Docteur PICAUD**.

Cette exigence a bien entendu, pour premier objectif de rendre le temps passé par l'enfant au multi-accueil le plus agréable et enrichissant possible.

Cet accueil nécessitant une attention et une présence plus particulière, nous ne pouvons pas accueillir (pour des raisons d'encadrement) plus de deux enfants porteurs de handicap en même temps.

•Les échanges avec la famille:

Ils sont d'autant plus importants qu'ils nous permettent de comprendre ce que l'enfant peut ou ne peut pas faire. Mais aussi pour connaître le niveau d'exigence des familles. Ces échanges sont aussi des occasions pour mettre des mots sur les difficultés et les compétences de l'enfant et de ses parents.

•Les protocoles d'accueil individualisés : indispensables pour avoir les gestes adaptés.

Ils sont établis conjointement par le pédiatre et les médecins référents de l'enfant, et le Référent Santé du multi-accueil.

Ils nous permettent de connaître les gestes et le vocabulaire quotidiens et particuliers à poser auprès de l'enfant.

•Une « personne repère » au quotidien : pour être réactif et pour veiller à ce que l'accueil proposé soit adapté.

En nommant un membre de l'équipe **« personne repère »** de l'enfant, nous nous assurons une observation fine et juste des besoins, difficultés et progrès de ce dernier.

•Des bilans mensuels : avec les parents/ la « personne repère » //l'enfant et le Référent Santé Accueil Inclusif de la structure.

Ils sont le moyen de mesurer les effets de notre intervention et de réajuster les attentes de chacun.

2.4.3-Les modalités d'accueil d'urgence

En application du code de l'action sociale et des familles et du code de la santé publique, nous mettons en place un accueil d'urgence lorsque nécessaire pour permettre à une famille en difficulté d'insertion sociale et professionnelle de trouver une solution de garde rapide pour son enfant. Nous réservons une place dans notre structure pour faire face à ce type de demande qui est actuellement inoccupée.

2.5-Les activités de la structure afin de l'inscrire dans une démarche en faveur du développement durable

LE SITE INTERNET : UN OUTIL POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Il a été créé afin d'informer les familles de façon dématérialisée, pratique, rapide en limitant le recours aux impressions. Le site **www.les-petits-canaillous.fr** présente notre structure et son fonctionnement de manière claire et complète : vocation de l'établissement, coordonnées, jours d'ouverture et amplitude horaire, historique, vie de l'association, locaux, équipe, pédagogie, journée type et activités, moments de vie quotidienne, santé, calendrier et événements, partenaires, données pratiques et administratives... Ces informations s'adressent aussi bien à des parents en recherche de mode de garde qu'à celles des enfants déjà inscrits. Les documents sont téléchargeables, et sont envoyés par mails, ce qui représente un gain de temps pour les parents et une simplification des démarches administratives. De plus, cela permet une économie considérable d'encre et de papiers.

Pour les familles adhérentes, le site offre un suivi des temps forts. Elles trouvent des informations plus spécifiques telles que les dates de vacances, les fêtes, les besoins pour des petits travaux de bricolage.... Il s'agit en outre d'un véritable lien de communication.

LES ACTIVITES : au quotidien, les familles sont sensibilisées à fournir des matières qui seront utilisées régulièrement pour les activités des enfants (rouleaux de sopalin ou de papier wc, pots de yaourts, bouchons en liège, cartons, etc.). De plus, pour transporter le linge souillé des enfants, les sacs de coton, couches,sont réutilisés.

Nous proposons des activités telles que créations de poubelles en cartons pour le recyclage, manipulation de graines. Les enfants voient les oiseaux renommés « pic assiette » qui viennent dans la cour pour manger les restes. Ils ont aussi créé des petites planètes sur des assiettes en carton. L'équipe essaye aussi de sensibiliser les enfants à ne pas gaspiller la nourriture, par exemple ne pas redemander s'ils n'en veulent plus, certains enfants par exemple ne veulent pas manger le yaourt au goûter et nous demandent de ne pas le leur donner. Ou encore à ne pas faire couler l'eau du robinet trop longtemps.

Nous insistons sur « une semaine anti gaspi » : les enfants et les adultes ont pu se régaler avec des chips d'épluchures de pomme de terre, des cookies aux pains rassis, du pain perdu, une soupe de fane de carottes... Les enfants ont fait de la manipulation d'épluchures, d'aliments consommés la même semaine.

L'équipe porte une attention particulière au tri des déchets avec l'utilisation de différentes poubelles de tri sélectif. Le verre est apporté dans les points prévus à cet effet. Lors des événements festifs, nous privilégions les assiettes et gobelets en carton.

3- Projet d'accueil

3.1-Les prestations d'accueil et modalités d'organisation de la vie quotidienne

3.1.1-Les périodes d'ouverture

- Les jours et horaires d'ouverture :

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h15.

- Agrément modulable :

La structure a un agrément pour 15 places en journées continues de 8h00 à 18h15 dont 5 places pour enfants qui ne marchent pas et 10 places pour enfants qui marchent, ainsi que 5 places le matin de 8h00 à 14h00. Il se répartit comme suit :

- 8h-8h30 : 3 places
- 8h30-14h : 20 places
- 14h-18h : 15 places
- 8h-18h15 : 1 place

3.1.2-. Le déroulé de la période d'adaptation

La période d'adaptation est obligatoire pour les nouveaux enfants qui arrivent dans la structure.

L'adaptation permet à chacun (parents, enfants et professionnels) d'apprendre à se connaître. L'enfant évolue en toute confiance sous le regard de ses parents et peut se ressourcer auprès d'eux lorsqu'il en éprouve le besoin. L'adaptation se construit donc avec la famille et en fonction de l'enfant.

Une trame de l'adaptation a été pensée pour aider l'équipe à la mettre en place, mais il faut rester souple quant à l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Tout d'abord une **personne repère** va être nommée par la Direction qui aura au préalable rencontré la famille et fait visiter la structure. Celle-ci sera l'interlocutrice privilégiée de l'enfant et de ses parents, lors des premiers contacts avec le multi-accueil. Elle sert d'appui à l'enfant afin qu'il puisse se détacher de ses parents, pour aller vers ses pairs et les autres membres de l'équipe, à son rythme.

Les parents se sentent ainsi sécurisés : toutes les informations importantes sont données à une seule personne de l'équipe qu'ils ont appris à connaître. Il sera aussi plus facile pour l'enfant d'accepter qu'une seule nouvelle personne s'occupe de lui plutôt que cinq.

Nous avons décidé que, tout au long du mois de septembre, une personne seulement serait la-personne repère des bébés, ceci dans le but de sécuriser ces derniers.

Puis petit à petit, lorsque l'enfant et les parents seront sécurisés, le reste de l'équipe intervient auprès des familles et de l'enfant pour les accompagner tout au long de l'année et permettre un travail d'équipe en transversalité.

L'adaptation se déroule sur 7 jours, les 4 premiers jours ne sont pas facturés à la famille tandis que les 3 jours suivants sont facturés au réel (la famille paie seulement les horaires de présence).

Nous aménageons les temps de présence de l'enfant, avec, puis sans sa famille en instaurant une régularité. En fonction des observations de la « personne repère » quant aux capacités de chacun à accepter l'éloignement, les temps de séparation évoluent pour arriver à une « petite journée » au début de la deuxième semaine

Les enfants prévus qu'en matinée, ne font l'adaptation qu'en matinée, il n'est pas nécessaire de leur faire faire le temps de sieste.

SEMAINE 1 :

Sem 1 J1 : 1h avec le parent – Prise de contact parents/ équipe

Sem 1 J2 : Les parents restent 30 min à la crèche avec l'enfant puis l'enfant reste seul à la crèche 1/2h à 1h. *Généralement l'enfant est accueilli pendant le temps des chansons ou des activités.*

Sem 1 J3 : Le parent reste 1/4h puis l'enfant reste seul à la crèche 2h. *Il est préférable d'accueillir l'enfant à la fin de l'accueil aux familles vers 9h15 pour être plus disponible ou au début des chansons, un temps qu'il aura déjà vu avec son parent.*

Sem 1 J4 : Le parent reste temps des transmissions puis l'enfant reste à la crèche seul 3h avec le repas compris.

Sem 1 J5 : L'enfant reste à la crèche avec repas et sieste. On rappelle les parents dès le réveil de l'enfant.

SEMAINE 2 :

Sem 2 J6 et 7 : L'enfant fait une petite journée (à organiser avec la famille)

Pour aider à l'adaptation, un questionnaire a été rédigé pour concentrer toutes les questions qui pourraient être intéressantes de se poser pour faciliter l'accueil de l'enfant. Il ne s'agit pas d'un interrogatoire mais d'un outil permettant de rassembler toutes les informations dont nous avons besoin afin d'accueillir l'enfant et sa famille dans les meilleures conditions. Ce document est donc une référence, un aide-mémoire et la garantie pour l'équipe d'avoir les connaissances nécessaires pour proposer un accueil adapté à l'enfant et sa famille.

Les réponses seront souvent données sans questionnements. Les interrogations seront posées peu à peu et avec tact. Les notes seront prises avec parcimonie ou au départ de la famille. Nous devons rester vigilantes à ce que ce document ne gêne pas la communication (impression de passer un examen) et surtout à adapter la façon dont nous poserons les questions au parent (s'il est inquiet, s'il culpabilise, s'il est triste, s'il est timide...). L'équipe détaille auprès des parents, le fonctionnement de la structure, l'organisation quotidienne de la vie à la crèche et les points importants du projet.

3.1.3- Le déroulé d'une journée type

La journée type : outil essentiel pour donner des repères dans l'espace et le temps.

C'est une trame pour le déroulement de la journée, faite d'étapes incontournables (rituels), dans des lieux tout aussi incontournables, afin de permettre aux enfants de se repérer dans le temps et l'espace. Ces repères les aideront à anticiper leur vécu et à en devenir acteur.

Aux Petits Canailous, les enfants sont répartis en deux groupes (bébés et petits/grands) mais il existe chaque jour des temps et des espaces communs. Petits et grands se côtoient à l'intérieur ou dans le jardin et apprennent aussi de ces moments de vie

ensemble : attention, responsabilisation et calme pour les grands, observation, stimulation et imitation pour les petits.

Ce fonctionnement transversal permet à l'équipe de mieux connaître l'ensemble des enfants et des familles et de pouvoir relayer le travail des unes et des autres aux moments forts de la journée. Cela nécessite, en contrepartie, de mettre en place des repères et des rituels afin de permettre à l'enfant d'évoluer en étant sécurisé, dans un environnement stable et avec des interlocuteurs rassurants. Il peut s'agir de repères spatiaux-temporels (temps « chansons » ou « histoires » se déroulant toujours au même moment et au même endroit ; changes, repas, siestes qui rythment quotidiennement et répétitivement l'accueil...), de repères humains (relation de confiance avec les personnes qui prennent l'enfant en charge quotidiennement, relation de jeu et de complicité avec les autres enfants...), d'objets personnels fortement investis (panier ou pochettes à doudous toujours accessible, casier personnel où l'on peut déposer et reprendre...), de jeux ou d'activités qui servent de médiation (coins « dînette », « maison » qui permettent les jeux symboliques ou l'imitation, garage et petites voitures ou ballons qui permettent de créer un va et vient, mobile que l'on fait tourner à chaque change, ...).

8h-9h15

Accueil des familles dans la salle des grands, lavage de mains des enfants à leur entrée dans la structure (rituel lavage mains enfants), puis jeux calmes et symboliques ou libres (cf liste de jeux)

9h-9h30

Changes des couches/ passage aux toilettes/ lavage mains des enfants (cf protocole des changes)

9h30

Rangement jeux accueil

9h40-10h

Rituel de Chansons, donner à boire / préparation des 2 activités et du jeu libre

10h-10h45

Temps des activités en itinérance ludique, 2 activités proposées (activités semi dirigées ou motrices et jeux symboliques) + 1 jeu libre

10h45-11h

Jeux extérieur

11h-11h15

Changes des couches/ passage aux toilettes/ lavage mains des enfants de la 1^{ère} moitié des enfants puis repas 11h15

11h15-11h30

Changes des couches/ passage aux toilettes/ lavage mains des enfants de la 2^{ème} moitié des enfants puis repas 11h30

11h45

Jeux extérieur pour les enfants qui ont fini leur repas

12h-12h30

Jeux extérieur pour tous

12h30-13h (ou avant si enfants fatigués)

Coucher échelonné des enfants, 2 par 2, lavage mains, changes couches/ passage aux toilettes, déshabillage et soit regarder des livres, soit coucher dans leur lit

13h

Endormissement des enfants avec une professionnelle qui reste jusqu'à ce qu'ils soient tous endormis

14h-15h

Réveils échelonnés

Changes des couches/ passage aux toilettes/ lavage mains des enfants lavage/ habillage des enfants qui se réveillent aux sanitaires enfants puis jeux libres dans la salle des grands ou à l'extérieur

15h15/30

Lavage mains des enfants et goûter pour les enfants réveillés, puis échelonnés dès que d'autres enfants se réveillent

16h-18h15

Jeux extérieur ou à l'intérieur (Petite activité et jeux libres)

Puis accueil des familles (transmissions de la journée des enfants)

16h45

Changes des couches/ passage aux toilette/ lavage mains des enfants

1- L'accueil des familles

Le travail est basé sur le respect du rythme de l'enfant dans son individualité, en fonction des informations données par les parents, la journée de l'enfant est adaptée. Lors de ce temps d'accueil les professionnelles prennent soin d'accueillir chaque parent et chaque enfant en recueillant les informations essentielles concernant le sommeil, les événements de la nuit, les horaires du lever et du petit déjeuner, etc... Celles-ci sont notées sur les feuilles de jour regroupées dans un classeur pour chaque groupe afin d'être accessibles à tous par la suite. Ce moment est important car il garantit la qualité de la prise en charge de l'enfant tout au long de la journée.

Les adultes présents se répartissent dans la pièce afin de maintenir une ambiance sereine et d'établir une communication avec chaque enfant. Des jeux d'imitation (poupées, dînette, jeux d'encastrement, voitures, garage etc...) sont à disposition des enfants, répartis en différents « coins » afin de favoriser le calme et la constitution de petits groupes. Les adultes présents se répartissent dans la pièce afin de maintenir une ambiance sereine et d'établir une communication avec chaque enfant.

L'accueil du matin se fait entre 8h et 9h15. Au-delà, une fois que le groupe est au complet, l'équipe peut ranger la section avec les enfants et proposer le temps calme, rituel important avant de passer aux activités et aux sorties.

Le soir, les professionnelles prennent également le temps de raconter la journée des enfants à leurs parents, en s'adaptant le plus possible à ce qui intéresse chaque parent. Il s'agit d'évoquer les temps forts comme les repas, le temps des siestes, les soins et également les observations lors des temps de jeux. Cela peut aussi être l'occasion pour un parent de parler d'un sujet en particulier qui pourrait lui poser questionnement et c'est aussi un temps où les professionnelles peuvent les rassurer dans leur rôle de parent.

2- L'aménagement de l'espace : un excellent outil pour permettre aux enfants de faire seul

Aux Petits Canaillous, il y a un groupe de bébés et un groupe de petits/ grands, dans 2 espaces différents. Tout en sachant que les groupes ne sont pas cloisonnés et régulièrement petits et grands se côtoient. Ces groupes peuvent évoluer au fil de l'année.

Les bébés sont dans la salle du fond pour leur permettre de se sentir plus en sécurité dans un environnement adapté. Sont aménagés des coins "cocooning" avec tapis, blocs de psychomotricité et jeux d'éveil à disposition.

Les petits/grands sont dans la grande salle principale. La salle est divisée en différents « coins de jeux » (poupées et dînettes, tapis pour les jeux d'encastements, un coin livres, garages, un espace avec tables pour les jeux éducatifs, les activités et les repas)

permettant de cloisonner l'espace et de sécuriser les enfants.

La cour extérieure est aussi utilisée quotidiennement afin de permettre aux enfants de courir, de crier, de faire du trotteur ou autres activités motrices. Il y a une structure avec toboggan. L'été, c'est le lieu idéal pour proposer les jeux d'eau.

Les pièces ne sont plus de grands espaces vides mais des lieux réfléchis. L'enfant y évolue plus facilement et en toute sécurité.

Ces espaces offrent aux enfants la possibilité d'expérimenter librement, d'aller vers l'inconnu, de prendre l'initiative, d'oser, de vivre même une certaine prise de risque. Ils sont aménagés, afin de favoriser leurs découvertes et de les laisser grandir. **Les jeux d'imitation** sont d'excellentes occasions pour les enfants de « faire comme l'adulte ». Le fait de proposer un choix de **jeux libres** à la hauteur des enfants, leur permet de pouvoir entreprendre une activité en toute autonomie, sans l'intervention de l'adulte.

Les enfants qui en sont capables sont autorisés à s'asseoir sur les tables et à monter sur les chaises afin qu'ils puissent tester leur limite. C'est une façon de limiter le « non », donc les frustrations. En leur autorisant plus de choses, les enfants sont moins frustrés et cherchent beaucoup moins à tester les limites.

L'aménagement de ces pièces est donc modulable en fonction des besoins, il évolue aussi en cours d'année pour suivre les acquisitions motrices des enfants.

Enfin, les toilettes enfants et le coin de change sont les lieux réservés aux changes, passages aux toilettes, lavage des mains, habillage et déshabillage. L'espace des toilettes enfants comprend 3 toilettes à hauteur des enfants ainsi que des lavabos à leur hauteur. L'espace change comprend une baignoire ainsi que 2 plans de change, et des rangements pour le nécessaire d'hygiène de chacun.

3- Proposer des jeux, activités d'éveil et de créativité : c'est par et dans le jeu que l'enfant grandit.

C'est donc notre instrument privilégié ; **le premier outil pour donner envie à l'enfant de grandir.**

Les temps de jeux libres sont nombreux et ponctuent différents moments de la journée. Ils ont une importance fondamentale car ils laissent l'espace nécessaire à l'enfant pour exercer et conserver sa curiosité naturelle et spontanée, moteur puissant d'apprentissages. Ils lui permettent de trouver la meilleure adéquation entre ses explorations, ses recherches et ses besoins. Il construit lui-même son parcours en fonction de ses acquis, de ses dispositions et de ses envies. Cet itinéraire singulier n'a aucun équivalent parmi les programmes pédagogiques pour développer l'intelligence et personnalité de l'enfant.

L'espace doit être suffisant et aménagé pour faciliter cette démarche. De nombreux jeux sont en libre accès (« coins » fixes par thématique : jeux d'imitation, jeux moteurs, jeux à manipuler....) ou mis à disposition de façon variée.

Il est aussi nécessaire de ménager des espaces vides que les enfants vont pouvoir investir à leur manière (déplacements, installation, création de leur propre aménagement...) et des espaces de repos (besoin d'alternance, de contemplation, de non activité, de rêverie...).

Au quotidien, des activités diverses et variées sont proposées aux enfants afin que chacun puisse expérimenter, découvrir, manipuler, mais également mettre en éveil sa curiosité et son imagination en ayant la possibilité de choisir selon ce qui l'intéresse à ce moment (pédagogie Freinet).

Au niveau pédagogique, il s'agit pour l'équipe d'intégrer la notion de plaisir pour les enfants dans tout ce qui leur est proposé sans jamais les obliger. Quelle que soit l'activité, l'enfant est toujours respecté dans son désir et son rythme. **Les jeux** (qu'ils soient **libres** ou **semi-dirigés**) et les **activités** permettent aux enfants de se découvrir des compétences et de les améliorer avec un réel plaisir de faire. L'activité découverte est tout aussi enrichissante qu'une autre.

Les activités présentées sont donc des activités adaptées et nécessaires au développement des enfants.

-Manipulations : (semoules, pâtes, riz, plumes, coton, feuilles d'automne, maïzena, confettis, boules de cotillons avec des pinces à épiler, pâtes à modeler.....)

-Psychomotricités : proposé tous les jours, à l'extérieur comme à l'intérieur lorsque le temps n'est pas favorable. (différents parcours, blocs de psychomotricités, balles, cerceaux, foulards, tunnel, toboggans, trotteurs...)

-Collage de différentes matières (riz, petits bouts de feuilles, gommettes, tissus, paille, éléments de la nature, paillettes...)

-Peinture (aux doigts, coton tige, bouchons, pinceau, rouleau, véhicules, fil de scoubidou....) sur différents support.

-Comptines, hisoite, chansons, théâtre d'ombres, marionnettes, kamishibaï...

-Jeux de société (Loto sonores, imagiers, puzzles...)

-Jeux de construction / d'encastrement

-Jeux symboliques

Et encore bien d'autres.....

Il ne s'agit en aucun cas d'obtenir, par exemple lors "d'une activité peinture", un résultat normalisé mais plutôt de guider l'enfant et de lui laisser les moyens de découvrir par lui-même ses propres capacités. En se basant sur la pédiatre Emmy Pickler, nous tendons vers une attitude de l'adulte disponible et sécurisante, il regarde et encourage mais limite ses interventions, il reste distant dans l'observation empathique afin d'accompagner l'enfant sans se substituer à lui et à ce qui l'anime. Cette liberté d'action laissée à l'enfant lui permet de progresser mais aussi d'acquérir une sécurité intérieure, une confiance en lui et en l'autre qui favorise son bien-être et qui l'ouvre vers l'extérieur. Chaque action est valorisée par l'adulte afin de le conduire vers une autonomie en corrélation avec son développement et ses besoins propres.

Le jeu symbolique dit d'imitation permet au tout-petit de résoudre des conflits internes, de se libérer des contraintes du quotidien. *« Il a un rôle d'exutoire de tension. L'enfant reproduit des scènes de son quotidien, de son point de vue, dans un cadre sécurisant. Très souvent, il rejoue l'autorité en grondant sa poupée ou son doudou. C'est une manière pour lui d'assimiler les rôles sociaux et de se soumettre aux règles et aux codes. »*

En faisant semblant d'être l'autre, l'enfant peut exprimer des choses même lorsqu'il ne maîtrise pas totalement le langage.

En se basant sur le travail de *M. Montessori*, la professionnelle se met en retrait et intervient lorsque l'enfant en fait la demande. Le jouet peut être utilisé de différentes façons, la professionnelle lui laisse le plaisir de la découverte, encourage l'enfant, pour faciliter et motiver ses apprentissages et pour favoriser son développement en tant que personne.

Lors du temps des activités le matin, les enfants ont généralement le choix entre 2 ou 3 activités différentes pour répondre aux besoins de chacun : une activité manuelle, une activité motrice ou sensorielle, une activité de jeu libre ou de jeu plus élaboré... En effet, ce n'est pas l'école mais bien la crèche et l'enfant développe sa créativité, découvre

diverses notions en s'amusant sans pour autant avoir une production ou un résultat chaque jour.

Nous pratiquons l'itinérance ludique, par cette action éducative, l'équipe laisse le choix aux enfants (choix dans les activités et dans la professionnelle avec qui ils ont envie de jouer chaque jour), en évitant donc de faire des groupes fermés petits et grands sont mélangés.

De même l'enfant n'est pas obligé de faire une activité qu'il n'a pas envie de faire.

Le choix d'un thème, travaillé toute l'année avec les enfants :

Avoir un thème qui soit un fil conducteur pour les activités tout au long de l'année, nous paraît intéressant car il permet de donner un sens à nos choix d'activités, de sorties ou de spectacles.

De plus chaque année une valeur est choisie par les familles, afin que l'équipe puisse la travailler auprès des enfants au travers de divers actions mises en place, projets, activités...

4- Les repas

En fonction des âges, les rythmes de vie des enfants sont différents. C'est pourquoi nous avons choisi de proposer des heures échelonnées pour les repas des petits et des grands.

Les professionnelles mangent à table avec les enfants, pour tous, au-delà de se nourrir, c'est l'occasion d'éveiller le goût, de vivre un moment de calme et d'échange, de favoriser le langage, la socialisation, la découverte, les apprentissages et l'autonomie.

Lors du repas, une assiette à compartiment leur est proposée avec l'entrée, le plat et le dessert afin de laisser le choix à l'enfant de ce qu'il veut manger, dans l'ordre qu'il veut et le temps de manger.

L'équipe incite les enfants à manger, mais ne les force pas. Elle accepte le refus de l'enfant, ses goûts, son appétit. .

Pour favoriser l'autonomie, quand les enfants ont terminés leur repas, ils aident au débarrassage en vidant leurs assiettes dans une poubelle et en mettant la vaisselle sale dans une bassine. Ils se débarbouillent eux-mêmes le visage et les mains à l'aide d'un gant. De même que pour le repas, ils ne sont pas forcés de le faire mais en sont incités. Les professionnelles sont présentes pour les aider dans toutes les étapes. Cela permet à l'enfant de prendre conscience de soi en le faisant devant un miroir à sa hauteur, d'acquérir les premières notions de temps par l'enchaînement ritualisé de ces actions.

Nous fonctionnons de même pour le temps du goûter.

Tout au long de l'année, nos cuisinières offrent un large éventail de plats où la présentation et les couleurs sont mises en avant afin d'éveiller la curiosité, le goût et l'envie des enfants vers une nourriture variée. A l'occasion de fêtes et d'événements comme la semaine du goût, la fête de l'hiver, Carnaval ou autre, des repas à thèmes sont proposés aux enfants.

Pour les bébés, nous nous adaptons en fonction de leurs acquisitions, de leur introduction alimentaire (chaque bébé à un tableau de ce qu'il a introduit, des quantités et de la texture) et de leurs habitudes. Ils peuvent manger des purées lisses/moulinées ou des morceaux, et le repas peut être donné dans les bras, dans un transat ou à table. Chaque professionnelle fait la même chose pour chaque enfant.

Il n'y a pas d'heure précise pour les repas, nous nous adaptons au rythme de l'enfant, selon son heure du réveil, du petit déjeuner. Le repas sera proposé dès lors que les professionnelles auront repéré les signes de faim.

5- La continuité des soins : une attention accordée à l'enfant pour l'enfant.

En veillant à ce qu'il n'y ait pas plus de deux personnes qui s'occupent du même enfant dans une même journée, nous lui montrons que nous estimons qu'il mérite toute notre attention et qu'il peut nous faire confiance. Nous donnons ainsi, davantage de sens aux actes que nous posons avec lui et il se sent reconnu en tant qu'individu. Ceci le rassure et lui permet d'évoluer plus sereinement au sein de la structure.

Nous proposons donc, une professionnelle repère du groupe des bébés, et 2 professionnelles repères des groupes des petits et des grands tous les jours.

Nous avons choisi de ne pas avoir de référente à l'année car nous pensons que cela permet aux enfants de profiter des compétences de chacune. Nous constatons aussi que ce choix est enrichissant à la fois pour les enfants et pour l'équipe (motivation constante, remise en question à chaque changement de référence et bonne connaissance de tous les enfants).

Il est important que chaque professionnelle connaisse chaque enfant et chaque famille et que les enfants sachent être pris en charge par toutes les professionnelles sans créer une dépendance affective.

Pour les temps de changes de couches et passages aux toilettes, un tableau est affiché chaque jour dans la salle de change. Une vérification des couches est obligatoire à 9h, avant le repas, avant la sieste, au lever de sieste et à 16h30 pour tous les enfants et nous le notons sur le tableau afin qu'aucun enfant ne soit oublié. Nous effectuons des changes de couches/passage aux toilettes en plus dès que nécessaire.

6- Les temps de repos

Chaque enfant a des besoins et un rythme de sommeil différent selon son âge, son état de santé, de fatigue, ses habitudes, la durée et les horaires de ses temps de repos précédents. Pour respecter ces besoins au plus près, nous nous appuyons sur les informations transmises par les parents lors de l'adaptation et chaque jour à l'arrivée de l'enfant ainsi que sur l'observation de celui-ci à la crèche.

Nous répondons à ces besoins de façon individualisée en retravaillant tout au long de l'année l'organisation et les aménagements qui rendent cela possible : connaissance des enfants et évolution de chacun, utilisation des différents espaces, agencement des dortoirs, nombre d'adultes mobilisés, accompagnement des endormissements.

Pour les bébés, une sieste est proposée chaque fois qu'ils montrent des signes de fatigue et quel que soit le moment où ceux-ci apparaissent. Au fur et à mesure que les enfants grandissent, le nombre et la durée des siestes évoluent vers une sieste unique située en général en début d'après-midi.

La sieste des petits/ grands débute vers 12H15 et se poursuit selon les besoins de chacun.

Pour favoriser leur autonomie, les enfants ont chacun un sac de sieste, ils choisissent s'ils souhaitent se déshabiller ou non et peuvent essayer de mettre leurs vêtements dedans, accompagnés de l'adulte.

Dans le dortoir, chaque enfant à son propre matelas et son propre drap. Cela crée un repère et rassurera les enfants. Pour ceux qui en ont, leur doudou et leur tétine seront placés sur leur matelas.

Après le passage en salle de change, les enfants peuvent regarder un livre ou aller directement dans le dortoir. Une professionnelle restera avec eux jusqu'à ce que tous les enfants soient endormis. Puis le baby phone sera branché et le dortoir vérifié tous les quarts d'heure.

Nous ne forçons pas les enfants à dormir, s'ils ne sont pas fatigués, nous leur proposons un petit temps de repos puis ils retournent jouer. Les enfants se lèvent de façon échelonnée au fur et à mesure qu'ils se réveillent.

Nous ne réveillons pas les enfants qui dorment (sauf cas exceptionnel, certificat médical ou ponctuellement RV...) car nous estimons que si l'enfant dort c'est qu'il en a besoin et le respectons.

De même si un enfant est fatigué en dehors du temps de sieste « classique », nous lui proposons son matelas afin qu'il puisse dormir.

7- LES BEBES

Pour les bébés, il va de soi que nous adaptons, de manière individuelle, notre organisation à leurs besoins. Dans ce groupe, les enfants dorment en général le matin et l'après-midi et mangent à des horaires très variables d'un enfant à l'autre et d'un jour à l'autre. L'observation et l'adaptation de l'organisation sont donc des outils de travail essentiels pour les professionnelles.

La motricité libre est pratiquée. Les transats sont utilisés le moins possible. La position allongée sur le tapis est favorisée, cela permet aux bébés de découvrir l'environnement qui s'offre à lui, d'expérimenter ses sensations, tenter de rouler, de se mettre sur le dos. Nous mettons à leur disposition des petits objets simples et légers qu'ils peuvent attraper s'ils le souhaitent. Nous leur proposons des jeux sensorimoteurs.

Ils ont leur propre dortoir avec toujours le même lit qui leur sera proposé afin de leur donner des repères. S'ils ne sont pas encore en capacité de dormir dans un dortoir, nous pouvons leur proposer de dormir dans la salle des bébés, sur un tapis, un matelas, dans un transat... nous nous adaptons en fonction où l'enfant se sent le mieux.

Les changes sont effectués au fur et à mesure des couchers et levers de sieste, avant ou après les repas et en fin d'après-midi selon le rythme de vie de chaque enfant.

Les repas, changes, siestes, observations sont notés au fur et à mesure pour chacun sur la feuille de jour afin de servir de support au travail de l'équipe tout au long de la journée. Ils sont ensuite communiqués à la famille.

Le passage d'un enfant d'un groupe sur l'autre n'est pas soumis à l'âge mais au besoin de l'enfant et à son degré d'autonomie, (sommeil, repas, acquisition...) à ses compétences, ses besoins. Avant de le changer de groupe l'équipe en discute avec le parent et passe l'enfant sur l'autre groupe pendant des petits temps.

Les sorties : une excellente occasion pour mettre en pratique les acquis et apprendre de nouvelles choses.

La ludothèque : Une fois par semaine (le mardi matin), une professionnelle part avec un groupe de 8 enfants à la ludothèque qui met à disposition tout le matériel nécessaire pour que les enfants puissent jouer librement dans les différents espaces. Des mises en scène de jeux sont installées dans chaque salle et renouvelées chaque mois pour permettre aux enfants de jouer dans différents univers (la savane, le château, la clinique vétérinaire...) Lorsque nous allons à **la ludothèque**, les enfants rejouent les règles de la collectivité dans un autre lieu (partage des jeux, respect du matériel, attente de son tour...).

La médiathèque : Lorsque nous allons à **la médiathèque**, nous leur donnons l'occasion de choisir eux-mêmes les livres que nous ramènerons au multi-accueil, mais aussi de se confronter aux règles de vie en société (dire bonjour, rester calme, silencieux, rencontrer de nouveaux enfants...)

Balades diverses : Lorsque nous partons en **balade**, c'est l'occasion d'utiliser toutes les compétences qu'ils ont acquises en matière de psychomotricité pour se déplacer et découvrir le monde qui les entoure.

De plus, en fonction des projets annuels, l'équipe propose une sortie de fin d'année pour les plus grands ainsi que des sorties exceptionnelles (spectacles, défilé de carnaval, ateliers de fêtes de fin d'année sur la place Méjane...)

Ces activités extérieures et interventions par des tiers complètent le travail mis en place par l'équipe pour accompagner les apprentissages de l'enfant grâce aux compétences et moyens spécifiques qui sont proposés. Elles concourent aussi à préparer l'enfant à l'entrée à l'école en ouvrant à d'autres espaces et d'autres personnes.

Le responsable de l'établissement établit un protocole détaillant les mesures de sécurité à suivre lors des sorties hors de l'établissement ou de son espace extérieur privatif, telles que visées à l'article R. 2324-43-2 du présent code. Ce protocole est joint en annexe 5 du règlement de fonctionnement

3.1.4-L'accueil des enfants âgés de 4 à 6 ans dans le cadre d'un accueil périscolaire

La structure accueille des enfants âgés de 2mois 1/2 à 4 ans. Elle n'accueille pas d'enfants périscolaires de 4 à 6ans.

3.1.5-L'enseignement dispensé aux enfants de plus de 3 ans pour les jardins d'enfants uniquement :

Sans objet

3.2-Compétences professionnelles mobilisées et organisation du personnel

3.2.1. Descriptif de l'équipe

Fonction	Qualification	Durée de travail hebdomadaire dans la fonction (en ETP)
Dirigeante	Comptable	0.5

Directrice	Educatrice de jeunes enfants	0,5
Directrice adjointe	Auxiliaire de puériculture	0,66
Continuité de direction	Auxiliaire de puériculture	0,57
Personnel encadrant	Auxiliaire petite enfance	1
	1 Cap Petite enfance (animatrice d'activité)	1
	1 ASMAT 10 ans expériences (animatrice d'activité)	1
Intendance et logistique	1 Intervenante Technique	1
Référent « Santé et Accueil inclusif »	Médecin référent	0,03
Professionnel paramédical	Puéricultrice ou Infirmier diplômé d'état	0
Professionnel éducatif	Educateur de jeune enfant	0,5
Animateur analyse de pratiques professionnelles	Psychologue	0,03

La Dirigeante assume la responsabilité générale de l'association, la représente civilement et juridiquement devant les tiers par délégation du conseil d'administration. De plus, elle assure la gestion financière de l'association dans sa globalité (négociations, conventions avec les différents partenaires). Elle administre toute la comptabilité générale ainsi que les payes et les charges sociales. Elle développe les ressources humaines en termes d'emplois ou de compétences. Elle identifie les risques mineurs et/ou majeurs pouvant affecter la bonne gestion des PETITS CANAILLOUS. C'est la garante de la gestion administrative, législative, juridique, fiscale et financière en corrélation avec les textes et le Conseil d'Administration. Elle négocie et planifie les actions à mener pour gérer les difficultés rencontrées. Elle rend compte au Conseil d'Administration du fonctionnement général de l'association et des résultats obtenus.

La Directrice élabore et assure la mise en œuvre du projet de l'association. Elle accueille l'enfant et sa famille et organise leur intégration en tenant compte de leur singularité. Elle amène tous les enfants à se construire et s'épanouir dans un contexte collectif en garantissant le bien être de l'enfant dans sa globalité. Elle accompagne les familles en difficulté et peut mettre en place une collaboration avec les partenaires sociaux concernés en cas de besoin. Elle assure un taux de fréquentation optimal en respectant le besoin des familles. Elle veille à assurer la sécurité des locaux en garantissant la conformité du matériel mis en place dans la structure. Elle estime les besoins en investissement et respecte le montant des dépenses par budgets alloués. Elle accède à la caisse pour les encaissements ou les règlements en espèces. Elle contribue à la mise en place des mesures permettant d'assurer la sécurité des personnes, salariés, bénévoles, familles, intervenants. Elle encadre et coordonne une équipe pluridisciplinaire en participant à la gestion des ressources humaines et des situations complexes. Elle détermine les critères d'accueil des stagiaires, les suit et les évalue. Elle rend compte à la dirigeante de l'organisation globale du multi accueil et des dysfonctionnements identifiés.

La Directrice adjointe veille à l'application du projet pédagogique de l'association et au respect des règles d'hygiène. Elle garantit le suivi des dossiers médicaux des enfants et organise les visites du Référent Santé de la structure. Elle accueille l'enfant et sa famille et amène tous les enfants à s'épanouir dans un contexte collectif. Elle contrôle et s'informe sur les mesures d'hygiène relatives au secteur PETITE ENFANCE en lien avec les normes HACCP. Elle élabore les menus en respectant l'équilibre alimentaire et s'occupe des commandes alimentaires en respectant les budgets alloués. Elle collabore à l'encadrement d'une équipe pluridisciplinaire en

collaboration avec la direction. Elle encaisse le règlement des familles. Elle gère le budget alloué au matériel médical et pharmaceutique. Elle assure la gestion de la caisse sous le couvert de la hiérarchie. Elle veille à faire maintenir en bon état de fonctionnement tout le matériel du multi accueil. Elle rend compte à sa direction de l'organisation globale du multi accueil et des dysfonctionnements identifiés.

L'adjoite de Direction veille en continuité de la direction à l'application du projet pédagogique et au respect des règles d'hygiène par l'équipe éducative. Elle établit hebdomadairement le planning des activités et en assure le bon déroulement (conformité du matériel utilisé/activités adaptées aux enfants, à leurs besoins, au temps). Elle accueille l'enfant et sa famille et s'assure du bien-être de chaque enfant dans son individualité. Elle organise les festivités avec les familles sous couvert de sa direction. Elle assure le relais de responsabilité en l'absence de sa direction et doit être un soutien pour sa direction.

L'auxiliaire petite enfance assure l'accueil de l'enfant et de sa famille en respectant le projet pédagogique et en veillant à la sécurité physique et affective de l'enfant. Elle organise matériellement en lien avec l'équipe les activités d'éveil en incorporant le projet pédagogique et vérifie que le matériel utilisé ne représente pas un danger pour l'enfant. Elle prodigue les soins relatifs à l'hygiène et la santé de l'enfant. Elle propose un espace d'accueil pour des transmissions de qualité. Elle fait circuler les informations envers ses collègues concernant la prise en charge de l'enfant. Elle entretient une collaboration étroite avec la cuisinière pour suivre la diversification alimentaire de l'enfant. Elle peut administrer les médicaments avec une ordonnance, sous couvert du médecin référent de la structure et sur demande de sa hiérarchie. Elle rend compte à sa direction des agissements et informations sur son travail ainsi que des difficultés identifiées.

Les animatrices d'activités participent à l'accueil de l'enfant et sa famille en respectant le projet pédagogique. Elles font en sorte que tous les enfants et les familles fréquentant l'établissement aient de bonnes conditions d'accueil en veillant au bien être quotidien de l'enfant et en s'assurant que l'installation et le rangement des locaux favorisent cet accueil. Elles maintiennent en bon état de fonctionnement le matériel éducatif. Elles signalent les dysfonctionnements présentant un risque pour la sécurité des enfants et/ou des adultes. Elles entretiennent de bonnes relations fonctionnelles avec l'équipe. Elles appliquent les protocoles d'urgence édictés par le multi accueil à la demande d'un supérieur hiérarchique.

Elles font également la cuisine et font en sorte que toutes les personnes fréquentant LES PETITS CANILLOUS aient de bonnes conditions d'accueil en matière d'alimentation. Elle propose des repas équilibrés et de qualité à tous les usagers, conformément aux menus élaborés par sa hiérarchie. Elles veillent à la bonne qualité des produits alimentaires utilisés en garantissant la conformité des dates de péremption. Elles collaborent au bon équilibre des stocks alimentaires en les régulant à flux tendu et participe à stabiliser le coût des repas. Elles maintiennent la cuisine dans les conditions d'hygiène et de sécurité appropriées à un multi accueil et appliquent la méthode HACCP. Elles s'assurent que l'organisation de la cuisine ne mette pas en danger les usagers. Elles conservent en bon état de fonctionnement le matériel nécessaire à sa fonction. Elles rendent compte à leur direction du fonctionnement général de leur poste de travail et des difficultés humaines et/ou techniques rencontrées.

L'intervenante technique maintient le local dans les conditions d'hygiène et de sécurité appropriées à un multi accueil associatif. Elle veille à ce que les produits utilisés pour le nettoyage soient adaptés. Elle contribue au rôle de veille pour la sécurité des enfants. Elle s'assure que le matériel utilisé ne présente aucun danger pour les enfants. Elle confectionne également des repas de qualité pour tous les usagers équilibrés conformément aux menus élaborés par sa hiérarchie. Elle s'assure que l'organisation de la cuisine ne mette pas en danger les usagers et garantie la conformité des dates de péremption des produits alimentaires.

Enfin, elle soutient l'accueil du jeune enfant en collaboration avec l'équipe et participe à l'accueil du jeune enfant sous couvert de sa hiérarchie et rend compte à la direction, de l'organisation et/ou des éventuelles difficultés rencontrées dans son travail.

3.2.2. Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (article R. 2324-37)

- La direction propose des réunions d'équipe 1 fois tous les mois 1/2 pour traiter de l'organisation, des difficultés rencontrées, faire un point sur les enfants, de remettre en question la pratique éducative afin de l'adapter au mieux aux besoins de l'enfant. Un apport théorique, l'organisation des festivités sont également abordés. Elles ont lieu à 18h30, après le départ des enfants et sont plafonnées à 2h30, soit jusqu'à 21h.

- Il est aussi organisé des temps d'analyses de pratique par le psychologue de la structure pour l'équipe encadrante sans la présence de la direction et une autre pour la direction. Ces temps sont proposés 3 fois par an, ils durent 2h et ont pour but de libérer la parole des professionnelles sur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer.

- Une fois par an, à la fin de l'année scolaire, un entretien d'évaluation de fin d'année est proposé pour chaque salarié. Il est mené par un membre de la direction ainsi qu'un membre du conseil d'administration (garant). Il a pour but d'évaluer le travail de la salariée, de lui proposer un objectif pour l'année qui l'aidera à faire évoluer ses compétences, et d'estimer les besoins et projets de formation.

- Les professionnelles peuvent faire des formations personnelles.

- Une fois par an le Pédiatre Référent Santé Accueil Inclusif de la structure anime une réunion de révision, d'évolution et/ou d'explications des protocoles de santé.

- Tous les 2 ans, une journée formation PSC1 et incendie est organisée pour tous les salariés.

- Un classeur « livret d'accueil » est à la disposition des professionnelles dans la structure ; il regroupe toutes les informations comme : les comptes rendus des formations, des outils éducatifs et pédagogiques (besoins des enfants selon leur âge, quels jeux proposer et pourquoi...), des protocoles, la journée type, les valeurs portées par la structures... Certains documents sont aussi affichés dans la structure.

- La direction fait aussi des points réguliers (environ toutes les 2 semaines) en individuel, avec chaque professionnelle pour faire un point sur le travail et donner des outils pour progresser.

3.2.3. Intégration des apprentis et suivi des stagiaires

Nous pensons que former nos futurs collègues et leur permettre de faire « l'expérience de la petite enfance » fait entièrement partie de nos missions. L'œil neuf que des stagiaires posent sur nos pratiques ainsi que le lien avec les organismes de formation sont enrichissants pour notre équipe éducative ; cela permet de relancer les réflexions pédagogiques et de faire évoluer constamment notre conception de l'accueil du jeune enfant.

Un référent sera nommé, il l'accompagnera le stagiaire dans son cheminement et le formera. Des temps seront organisés régulièrement pour évoquer le stage et son évolution ainsi que pour exprimer le ressenti de chacun.

Afin de sécuriser les enfants et les parents, l'arrivée et le départ d'un stagiaire est toujours annoncé quelques jours à l'avance, mais il est aussi préparé et suivi.

Un livret d'accueil des stagiaire est mis en place.

Il se compose :

- d'une fiche de connaissance du stagiaire afin de connaître son parcours, le cadre de son stages, ses motivations, ses objectifs, durée de stage...
- son planning
- d'une présentation de la structure et de son fonctionnement
- du positionnement du stagiaire
- du rôle du référent
- des droits et devoirs du stagiaire (notamment point sur le secret professionnel)
- l'évolution du stage
- quelques conseils

Ce document sera lu par le stagiaire et son référent ensemble.

Il est destiné à clarifier les rôles, fonctions et attentes de chacune des parties afin de débiter cette expérience sur des bases communes. Chaque semaine, le référent et le stagiaire prendront un moment pour évoquer le stage et son évolution ainsi que pour exprimer le ressenti de chacun.

3.2.4. Le recours à des intervenants extérieurs

.L'équipe du multi accueil associatif « les petits canaillous » travaille régulièrement en collaboration avec des intervenants extérieurs :

-Le Pédiatre Jean-Claude PICAUD, Référent Santé Accueil Inclusif (visites de rentrée et suivi trimestrielles des enfants accueillis, rédaction des protocoles médicaux, formation annuelle de l'équipe éducative, élaboration des PAI (Protocoles d'Accueil Individualisé)

-Le psychologue Jean-Marc SASSO (régulations et/ou analyses des pratiques professionnelles, soirées thématiques avec les familles et/ou l'équipe pour échanger et répondre aux questionnements)

-L'intervenant musical, MARFEUIL Nicolas, en fonction de ses disponibilités pour animer des ateliers sur l'éveil musical et développer leur créativité.

La structure est aussi en lien avec **la ludothèque**, dans laquelle les enfants de la structure sont accueillis une fois par semaine ainsi que **la médiathèque**.

Une collaboration avec le **RPE, Relais Petite Enfance** et le multi-accueil a aussi été mise en place (prêt de local, Informations aux familles, Temps d'information trimestriel aux assistantes maternelles).

3.2.5- Pour les crèches familiales uniquement : Les modalités de formation et de suivi des assistants maternels

Modalités de suivi du projet d'établissement

Le projet d'établissement est transmis au président du conseil départemental après leur adoption définitive et après toute modification.

Les caractéristiques essentielles du projet d'établissement sont consultables sur le site internet de l'établissement lorsqu'il en possède un ou à défaut sur mon-enfant.fr.

Le projet d'établissement est affiché dans un lieu de l'établissement ou du service accessible aux titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux des enfants accueillis. Un exemplaire est tenu à leur disposition.

Un exemplaire du projet d'établissement est communiqué, à toute famille dont un enfant est inscrit ou a fait l'objet d'une demande d'admission dans l'établissement ou le service. Cet exemplaire peut être transmis sous format numérique.

Le projet d'établissement doit être daté et actualisé aussi souvent que nécessaire et au moins une fois tous les cinq ans, avec la participation du personnel.

Les modifications l'impactant feront l'objet d'un avenant ou d'une mise à jour et devront impérativement être transmises pour vérification de la conformité à la législation en vigueur, par la responsable de la structure au Conseil départemental et à la Caisse d'Allocations Familiales pour signature.

Ce document sera établi en triple exemplaires :

- Un pour le Conseil départemental
- Un pour la Caisse d'Allocations Familiales
- Un à conserver par la structure

Le présent règlement annule et remplace-le(s) précédent(s) projet(s) et prend effet à la date de sa signature par

Date

Signature et cachet

Le Responsable de la structure
Madame Alice BAUDELET

Le Gestionnaire
Madame Alexia PANDOLFO

DOCUMENT VISE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL :

- DATE
- CACHET
- SERVICE
- NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE
- SIGNATURE

DOCUMENT VISE PAR LA CAF :

- DATE 9/12/2022
- CACHET
- SERVICE Pôle d'interventions sociales Ouest
- NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE Fourny/ Responsable

Fourny

•SIGNATURE